

## TENUE SPECIFIQUE

1<sup>ère</sup> année de CAP Commercialisation et Service en HCR /Cuisine  
1<sup>ère</sup> année de CAP Commercialisation et Service en HCR/Cuisine

2<sup>nd</sup>e Bac professionnel MHR

1<sup>ère</sup> Bac professionnel MHR Option Cuisine et Restaurant

1<sup>ère</sup> Bac professionnel Option Cuisine et Restaurant

Madame, Monsieur, les élèves

En inscrivant votre enfant au lycée professionnel les Portes de Chartreuse, il est demandé et exigé que ce dernier porte quotidiennement et sur l'ensemble de la journée une tenue spécifique et obligatoire selon la formation choisie.

**L'article 1.8 du règlement intérieur des élèves en précise les spécificités et les modalités de contrôle.**

Pour la section Hôtellerie, une certaine liberté est accordée concernant les couleurs du tailleur et du costume. La veste et le pantalon (ou jupe) doivent être de la même couleur, de la même matière et de forme **Regular ou Slim** uniquement.



**HÔTELLERIE  
ET RESTAURATION**

TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE

**GARÇONS**  
Costume  
Chemise  
Cravate  
(couleur au choix)

**FILLES**  
Tailleur (jupe ou pantalon)  
Chemisier ou blouse  
(couleur au choix)

**POUR TOUS**  
Chaussures de ville  
(noires ou marron foncé)

**TENUE À PORTER ET  
VISIBLE SUR L'ENSEMBLE  
DE LA JOURNÉE**  
Le respect de cette tenue  
contribue à l'image  
professionnelle de la section  
et au bon déroulement  
des activités.



**COUPE DES VÊTEMENTS : SLIM OU RÉGULAR**  
Des tenues ajustées, élégantes et professionnelles sont attendues.

**IMAGE  
PROFESSIONNELLE**  
Une tenue soignée  
valorise notre  
établissement et  
nos filières.

**ESPRIT  
D'ÉQUIPE**  
Une tenue commune  
renforce l'appartenance  
et la cohésion au sein  
de la section.

**RESPECT  
DES RÈGLES**  
Le respect de la tenue  
est une marque de  
sérieux et d'engagement.

**PRÉPARATION AU  
MONDE PROFESSIONNEL**  
Des codes vestimentaires  
adaptés aux exigences  
des métiers.

PORTES DE CHARTREUSE

**Photo non contractuelle**